



Titre : Engagements de l'exécutif Le volet social au cœur du programme gouvernemental

Publié le : 20.01.2012 | 17h45



Les mesures proposées par Abdelilah Benkirane sont jugées trop ambitieuses. L'Exécutif aura-t-il les moyens de ses ambitions ? C'est la question que se posent les parlementaires de l'opposition qui se préparent aux débats approfondis sur les engagements gouvernementaux à partir de lundi.

La semaine prochaine sera décisive pour le chef de gouvernement qui devra passer l'épreuve du vote de la confiance. Un exercice qui ne sera nullement aisé étant donné qu'il n'est pas évident de compter entièrement sur les députés de la majorité gouvernementale, notamment ceux de l'Istiqlal. Certes, les dirigeants du parti de la balance ont, récemment, tenu des discours rassurants quant à la discipline de leurs militants malgré les divergences internes. Mais l'expérience a déjà démontré qu'il n'est pas certain de mobiliser tous les parlementaires autour de la position officielle de leur parti. En attendant le jour «J», les membres de l'équipe gouvernementale affichent un ton serein. A. Benkirane semble sûr d'atteindre les objectifs escomptés même si quelques ex-ministres de l'équipe de Abbas El Fassi, approchés par le Matin, estiment que les contraintes financières freineront l'optimisme du PJD. Quelles que soient les remarques, les priorités de la nouvelle équipe sont désormais fixées et les quatre partis de la majorité seront jugés par les urnes dans cinq ans.

Les ministres sont appelés à déployer de grands efforts pour concrétiser leurs engagements, notamment sur le plan social. En gros, quatre secteurs sont ciblés en la matière : l'emploi, le logement, la santé et l'enseignement.



S'agissant de ce dernier, le but est de pouvoir faire renaître la confiance perdue dans l'école publique. Un objectif qui sera concrétisé en se penchant sur les questions de la gouvernance, la qualité du système éducatif ainsi que l'amélioration de la situation des enseignants. Le gouvernement s'engage à déployer les moyens humains et matériels nécessaires pour la généralisation de l'enseignement, la lutte contre la déperdition scolaire, la promotion des établissements scolaires et des infrastructures, le développement du modèle pédagogique... Le rythme du programme de lutte contre l'analphabétisme sera accéléré. Un million de bénéficiaires par an est le dessein escompté pour pouvoir réduire le taux à 20 % d'ici 2016. La loi 38.09 relative à la création de l'agence nationale d'alphabétisation devra être mise en œuvre pour gérer le secteur, former les animateurs et produire les moyens didactiques adaptés aux spécificités de chaque catégorie visée

En ce qui concerne la santé, selon le programme gouvernemental, les objectifs sont à la fois réalistes, ambitieux et réalisables à l'horizon 2016. On vise à renforcer la confiance des citoyens dans le système de santé dans le cadre d'une approche participative avec les différents intervenants.

L'effort sera axé sur l'amélioration de la qualité et de l'accueil et la mise en place des services de soins nécessaires garantissant l'accès équitable pour tous les citoyens. Les services de proximité et les unités mobiles seront renforcés. Parmi les objectifs chiffrés, on peut citer, entre autres, la réduction de la mortalité infantile des enfants de moins de cinq ans à 20 pour 1000 naissances et la mortalité maternelle à 50 décès pour 100.000.

Une carte sanitaire sera élaborée pour encadrer le secteur et pouvoir mettre en place une répartition équitable entre les régions. L'on compte élaborer des mesures incitatives pour encourager la contractualisation avec les médecins du secteur privé afin de pouvoir absorber le déficit dans certaines régions. Un intérêt particulier sera accordé à la formation du personnel de la santé en nombre suffisant.

Dans le secteur du logement, le gouvernement promet de diversifier l'offre et de diminuer le déficit de 840.000 unités à 400.000. Au niveau du programme villes sans bidonvilles, le rythme des projets sera accéléré, et un nouveau cadre d'intégration urbaine et sociale de ces projets sera élaboré. Mais aucun échéancier n'est fixé dans le programme gouvernemental.

Benkirane s'engage aussi à lancer un nouveau produit de logement au profit de la couche moyenne, dont la valeur ne dépassera pas 800 MDH. Un nouveau produit est prévu pour les jeunes. De nouveaux projets seront élaborés en milieu rural grâce au fonds de développement rural qui bénéficiera d'une subvention de 1 milliard de dirhams au lieu de 500 millions de dirhams prévus



Cinq mécanismes sont prévus au niveau du secteur de l'habitat : l'orientation des opérateurs publics vers le logement social et la lutte contre l'habitat insalubre, l'encadrement du secteur foncier par des contrats programmes, la mobilisation de 20 mille hectares de foncier public sur cinq ans, l'élargissement de la base des bénéficiaires des fonds de logement et la création d'un observatoire national et d'observatoires régionaux d'habitat.

Par ailleurs, le secteur de l'emploi qui s'avère très épineux sera promu à travers plusieurs actions. Outre les programmes déjà existants, de nouvelles initiatives seront lancées. Le programme «Moubadara» (initiative) rentre dans le cadre de l'encouragement des associations œuvrant dans divers secteurs de proximité et des services sociaux et éducatifs. Le programme « Taatir » (encadrement) est relatif aux diplômés qui ont chômé pendant une longue période. Une bourse mensuelle leur sera accordée pour suivre une formation d'une année. L'objectif est de pouvoir encadrer quelque 50.000 diplômés annuellement.

Le programme « Istiâab » est un système de transition incitatif destiné au secteur informel pour l'encourager à basculer dans le formel. Le gouvernement ambitionne de soutenir l'auto-emploi en doublant son rendement à travers l'accompagnement des nouvelles entreprises. Des mécanismes d'intermédiation seront mis en place en créant l'observatoire national de l'emploi, élaborant un système informatique national et développant un système efficace et minutieux pour l'étude du marché du travail.

Dans le domaine de la protection sociale, un Fonds public de prévoyance sociale au profit des nécessiteux sera créé. L'Assurance maladie obligatoire sera élargie aux professions libérales, commerçants, artisans, étudiants et auto-employeurs.

Par ailleurs, la famille, la femme, l'enfant, les jeunes et les personnes à besoins spécifiques auront leurs propres stratégies. Cela rentre dans le cadre de l'application des dispositions de la constitution comme la création du conseil de la jeunesse.

A. Benkirane a promis de veiller à la parité entre les hommes et les femmes. Une promesse dont se méfient le mouvement féminin et les femmes députées qui ont brandi au sein de l'hémicycle des pancartes pointant du doigt la marginalisation de l'article 19 de la constitution dans la formation du gouvernement.



En tout cas, le chef de gouvernement promet de rectifier le tir dans d'autres domaines. Le programme gouvernemental prévoit notamment l'amélioration de la situation de la femme en dynamisant le fonds de l'entraide familiale et l'encouragement d'un système provisoire de discrimination positive favorable aux femmes en termes de nomination et désignation aux postes de responsabilité.

SOURCE WEB Par Jihane Gattioui | LE MATIN